

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 06 janvier 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 6 janvier 2016 au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat renouvelle ses meilleurs vœux de bonne santé, de prospérité, de paix et de bonheur aux membres du Conseil, à tous les sénégalais ainsi qu'aux hôtes étrangers qui vivent parmi nous.

Son message à la nation du 31 décembre 2015 a été l'occasion, entre autres, de passer en revue les nombreuses réalisations enregistrées dans les différents secteurs d'activités et les perspectives ouvertes avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent. Dès lors, le Président de la République engage le Gouvernement à maintenir le cap et à travailler sans relâche pour mieux faire face aux défis structurels de l'émergence et pour prendre en charge avec diligence, les urgences économiques et sociales légitimes des populations, en vue d'assurer l'amélioration durable de leur bien-être. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre, d'accorder une priorité absolue aux domaines stratégiques qui permettront d'intensifier les réalisations du Plan Sénégal Emergent.

En outre, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif de procéder à l'exécution diligente de la loi de finances 2016, à travers l'anticipation et la parfaite maîtrise du calendrier de passation des marchés publics et demande, à ce titre, au Premier Ministre d'organiser dans les meilleurs délais un séminaire gouvernemental sur la mise en œuvre rapide du plan d'actions des ministères pour l'exercice 2016, ainsi que de leurs agendas législatifs et réglementaires.

Poursuivant sa communication autour de l'amélioration des contenus des programmes audiovisuels et du développement de l'économie numérique, le Chef de l'Etat souligne l'importance primordiale qu'il accorde à l'accès, le plus large possible, des consommateurs à une information de qualité. Par ailleurs, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de veiller, pour une meilleure gestion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), au respect du prix plafond du décodeur qui est de 10 000 FCFA et à une bonne information des consommateurs sur les avantages auxquels il donne droit.

Concluant sur ce point, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'impératif de développer l'économie numérique, avec l'ensemble des acteurs du secteur, et de préparer la tenue d'un Conseil présidentiel sur le concept « Sénégal numérique ».

Après avoir adressé ses félicitations au Ministre du Commerce et aux membres de la délégation, pour la participation du Sénégal à la 10ème Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, tenue à Nairobi, le Président de la République a clos sa communication en informant les membres du Conseil qu'il prendra part, le 8 janvier 2016, à Cotonou, à la 19ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

Le Premier ministre, après avoir présenté, au nom du Gouvernement, ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année au Chef de l'Etat et à sa famille, a axé sa communication autour des lignes directrices du programme du Gouvernement pour l'année 2016, définies par le Président de la République. Il a également fait part au Conseil, des activités, visites et réunions interministérielles prévues pour le 1er trimestre de l'année.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Promotion des Produits locaux et des PME a rendu compte de la participation du Sénégal aux travaux de la 10ème Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce tenue à Nairobi, du 15 au 19 décembre 2015.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Madame Zeynab Mbengue WADE, Administrateur civil, matricule de solde n°611 530/D, est nommé Secrétaire général au ministère du Tourisme et des Transports aériens, en remplacement de Monsieur Ousseynou DIENG ;

Monsieur Mathiaco BESSANE, Ingénieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation civile, est nommé Directeur des Transports aériens au ministère du Tourisme et des Transports aériens, en remplacement de Madame Nafissatou Fall DIAGNE ;

Monsieur Baba NDOYE, matricule de solde n°611 817/H, Cadre en tourisme, précédemment Directeur de la Réglementation touristique, est nommé Directeur de l'Ecole nationale de Formation Hôtelière et touristique (ENFHT) au ministère du Tourisme et des Transports aériens, en remplacement de Monsieur Amdy SENE ;

Monsieur Amdy SENE, matricule de solde n°511 147/G, Aménagiste de classe exceptionnelle, précédemment Directeur de l'Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique, est nommé Directeur des Investissements et de la Promotion touristique au ministère du Tourisme et des Transports aériens.

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
Porte-parole du Gouvernement